7

NOTICE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE MARSEILLE,

PENDANT L'EXERCICE DE L'AN 1810;

Par M. Casimir ROSTAN, *Secrétaire-Perpétuel de la classe de Littérature et d'Histoire, et de celle des Beaux-Arts.*

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de Joseph-François ACHARD, au Boulevard du Musée.

AN 1811.

NOTICE

Des travaux de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, pendant l'exercice de l'an 1810, *(du* 1.er *novembre* 1809 *au* 26 *août* 1810, *) par M. Casimir Rostan, Secrétaire perpétuel.*

Les Académies qui ne sont établies ni dans les grandes capitales de l'Europe, ni dans les villes devenues le centre des grands établissemens d'instruction publique, ne peuvent espérer que leur histoire soit d'un bien grand intérêt aux yeux des savans. La destinée des Académies qui résident dans les capitales, est d'aggrandir le domaine des sciences, et de proposer des modèles aux savans, aux littérateurs et aux artistes. Quant aux Académies de Province, quoiqu'elles soient loin de pouvoir prétendre à la même gloire littéraire, elles ont lieu cependant d'être satisfaites de la carrière qu'il leur est donné de parcourir, puisqu'elles ont la certitude de pouvoir se rendre chaque jour véritablement utiles.

Propager les découvertes intéressantes dans les sciences, contribuer à réformer dans les arts industriels, les pratiques vicieuses et routinières, former le goût des jeunes gens, encourager les premiers essais du génie, exciter par tous les moyens en leur pouvoir, le goût des bonnes études et de la solide instruction;

voilà certes, une mission assez glorieuse pour des personnes animées du desir d'être utiles, desir qui caractérise essentiellement l'homme de lettres, vraîment digne de ce nom.

L'exposé rapide que nous allons tracer des travaux de l'Académie de Marseille, pendant l'exercice de l'an 1810, pourra donner à ses concitoyens les moyens de juger comment elle a rempli la tâche qu'elle s'était elle-même imposée. La forme de ce compte rendu, nécessairement didactique, exclud toute espèce d'ornement, et l'intérêt qu'il peut inspirer à cette assemblée, ne peut être le même pour chacune des parties qui la composent.

I. *Travaux de la classe des Sciences.*

AGRICULTURE.

Comme l'agriculture est le premier besoin de l'homme civilisé, son étude et son perfectionnement tiennent le premier rang parmi nos devoirs littéraires.

Si l'on en excepte la culture soignée du terroir de Marseille, qui tient à des circonstances particulières inutiles à rappeler, la pratique agricole est encore singuliérement reculée dans le département des Bouches du Rhône.

L'Académie a senti la nécessité de doubler pour ainsi dire ses forces, et de multiplier ses travaux pour parvenir à introduire dans nos trois arrondissemens, un grand nombre d'améliorations utiles. Elle a délibéré, en conséquence, de rapprocher d'elle, et de s'attacher par des liens plus forts, ceux de ses associés qui habitent le département, et qui s'occupent plus particu-

liérement d'agriculture. Par la coopération et par les travaux de ses nouveaux *membres non-résidans*, elle espère parvenir à des résultats que le séjour de la plupart de ses *membres résidans* dans les murs de Marseille, leur aurait difficilement permis d'atteindre.

Culture du Coton.

Une commission choisie dans son sein, a continué de s'occuper d'essais et d'expériences relatives à la culture du coton. Voici déjà la troisième année que les vicissitudes de l'atmosphère ont contrarié ses travaux et reculé nos espérances.

Muriers et Vers à soie.

Une autre commission s'est occupée des moyens de perfectionner la culture de nos mûriers et l'éducation des vers à soie ; elle est chargée de répéter et de compléter les expériences de M. le Docteur Nysten, de continuer les travaux de feu M. l'Abbé Reyre, notre confrère, et de publier une instruction pratique à la portée de l'intelligence de nos simples ménagères. M. le Docteur Joyeuse, respectable Doyen de notre Académie, et M. Rostan, nous ont entretenu de ce sujet intéressant.

Charrues.

C'est à MM. De Lyle-St.-Martin et Sinety, que nous devons d'excellentes observations sur la charrue dont la Société d'agriculture de Boulogne-sur-mer, a publié le dessin et la description.

Quoique le perfectionnement de la charrue intéresse essentiellement les pays de grande culture, l'Académie de Marseille ne pouvait demeurer étrangère aux utiles travaux en ce genre des sociétés d'agriculture du nord, et surtout de celle de la Seine que l'on doit considérer à juste titre, comme la métropole de toutes les Sociétés d'agriculture de l'Empire. Elle a délibéré de faire venir à ses frais, pour servir de modèles à nos agriculteurs, une des charrues de M. Delattre.

TABAC. La culture du tabac a obtenu, dans nos cantons, des résultats qui surpassent toutes les espérances. Il y a lieu de croire que, même en tems de paix, cette nouvelle production sera pour nos terres arrosables une véritable richesse. L'Académie s'applaudit d'avoir contribué à propager cette culture, par l'extrait qu'elle a fait distribuer du mémoire instructif rédigé par M. DE LA COUR-GOUFFÉ, et qu'elle a délibéré de faire imprimer en entier dans ses recueils.

SUMACH. Le mémoire du même membre sur la culture du *Sumach*, (*Rhus Coriaria* ,) sera également imprimé. Quoique le Sumach, qui croît naturellement sur nos montagnes, ne possède pas la vertu astringente à un degré aussi éminent que celui de Sicile, sa valeur permet d'espérer qu'on pourrait le cultiver avec profit, d'autant mieux que sa force reproductive est étonnante, et qu'on a beaucoup de peine à le détruire partout où il croît, et même dans les rochers et dans les terrains pierreux dont il s'empare. Le *Sumach* de Marseille formait autrefois une branche remarquable de ses produits territoriaux : il en est question sous les noms de *Fauvy* ou *Sauvy*, dans nos actes des 13e et 14e siècles.

FORÊTS ET BOIS. Cet arbre utile est du nombre de ceux dont l'Académie cherche à encourager la plantation dans ses programmes, publiés au sujet des prix annuels, qu'elle distribue pour la reproduction des bois et le repeuplement des forêts du département. Elle a vu avec peine qu'aucun propriétaire n'ait répondu cette année à l'appel qu'elle a fait à leur zèle et à leur intérêt bien entendu. Plusieurs d'entr'eux se sont excusés sur la crainte qu'ils éprouvaient de voir leurs plantations dévorées par les *chèvres*. L'Académie ne peut admettre une pareille excuse, attendu la surveillance continuelle que ne cessent point d'exercer les administrations forestières et municipales et les gardes-champêtres.

Les différens mémoires que nous a fait parvenir M. Du Couédic de Rennes, sur l'éducation des abeilles, et les discussions qui se sont élevées entre cet agriculteur zélé et M. Lombard, ont fourni à MM. De Lyle-St.-Martin et Sinety, l'occasion de diriger leur attention sur nos ruches et nos abeilles provençales. La cherté du sucre, n'a pas encore influé comme il y avait lieu de l'espérer sur la multiplication de nos abeilles. Une instruction, adressée à nos agriculteurs, va être rédigée à cette fin. Abeilles.

L'Académie a fermé cette année le concours qu'elle avait ouvert pour la fabrication du sirop et du sucre de raisin. Elle doit s'applaudir d'avoir contribué à donner à cet égard une grande impulsion dans le midi. Dans sa séance du 6 mai, elle a délibéré de partager la valeur du prix entre MM. de Bournissac et Poutet. Le premier a reçu une médaille d'encouragement de 450 francs, et le second, une médaille de 150 francs; l'un et l'autre, ont, à son invitation, perfectionné et publié leur mémoire. L'Académie regrette que M. de Bournissac n'ait pas eu le tems de donner au mémoire qu'il a présenté au concours, les développemens qu'il a insérés dans son mémoire imprimé. Elle aurait eu la satisfaction de lui décerner sans partage la couronne due à son travail aussi intéressant qu'original. Nous devons profiter de l'occasion que nous offre ce compte rendu pour remercier M. Fouque qui a bien voulu nous communiquer, avant leur impression, les différens mémoires qu'il a fait insérer dans les journaux scientifiques, et qui nous a fait parvenir de beaux échantillons de sucre de raisin, rafiné d'après la méthode dont il est l'inventeur. Sucre de Raisin.

M. Favre de Marseille, nous a également présenté, avec un mémoire où il détaille ses procédés, de très beaux échantillons de sirop de raisin.

MM. Laurens, Besson, Vasse et Rostan, ont fréquemment occupé nos séances par le détail de leurs travaux et de leurs essais, sur cette branche nouvelle de l'industrie nationale. L'examen de neuf ouvrages imprimés, relatifs à l'agriculture, a encore donné lieu cette année à des rapports plus ou moins détaillés, où les commissaires de l'Académie ont su faire entrer l'exposé de leurs observations et de leurs expériences particulières. Nous sommes forcés de nous borner à la simple indication de ces ouvrages, parmi lesquels cependant nous ne pouvons nous dispenser de signaler :

1. Le *Traité sur les plantes céréales* du Doyen de nos Associés, M. le Sénateur Comte François de Neufchateau, comme l'ouvrage le plus complet qui ait été encore publié sur la branche d'agriculture la plus utile aux hommes. MM. de Sinety, de Lyle-Saint-Martin et de la Cour-Gouffé, ont été chargés de faire à l'Académie un rapport sur les expériences consignées dans cet ouvrage, qu'il conviendrait de répéter, et sur l'application qu'il serait possible d'en faire dans le midi.

2. Rapport fait à la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-mer, sur la charrue de M. Delattre; Commissaire rapporteur M. de Lyle-Saint-Martin.

3. Rapport sur la culture des plantes oléagineuses, fait à la Société d'Agriculture du département de la Seine, par M. le Senateur Comte François de Neufchateau.

4. Recherches sur l'état de l'agriculture en Corse, par M. Arsenne Thiebaut; Commissaire rapporteur M. le Docteur Valentin.

5. et 6. Mémoire sur le *Génet*, et mémoire sur le *Cirier*, par le même; Commissaire rapporteur M. Casimir Rostan.

7. Mémoire sur les vins de Provence, par M. Guerin de la Ciotat, Associé; ouvrage couronné par l'Académie,

8. Ruche pyramidale, par M. Du Couédic de Rennes; Commissaire rapporteur M. de Sinety.

9. Mémoire sur la culture du coton, par M. Paris, Sous-Préfet à Tarascon; Commissaire rapporteur M. Casimir Rostan.

TECHNOLOGIE.

L'Académie n'a jamais perdu de vue que le commerce et les arts industriels, sont, après l'agriculture, les deux grands canaux nourriciers des nations policées. Elle n'a jamais cessé de diriger ses travaux vers le perfectionnement et l'encouragement des manufactures et de l'industrie locale.

Fabrication du savon.

Quoique l'importante fabrication du savon doive aux mémoires qu'elle a publiés et aux travaux qu'elle a encouragés, plusieurs perfectionnemens notables, elle n'a pas renoncé à l'espoir de lui en procurer de nouveaux. C'est dans ce but, qu'elle propose pour la seconde fois au concours, la question relative à la fabrication du savon par l'emploi de la vapeur de l'eau bouillante : l'Académie, ne pouvant se dissimuler, que l'augmentation effrayante du prix des matières combustibles est une suite, non-seulement de la difficulté des communications maritimes et de la dépopulation des forêts; mais encore de l'établissement d'un grand nombre de nouvelles manufactures et usines à feu, a mis au nombre de ses premiers devoirs, l'obligation de s'occuper des moyens de diminuer la trop grande consommation des combustibles dont la rareté et la reproduction deviendront tôt ou tard, l'objet de la méditation de tous les hommes d'état, et de toutes les sociétés savantes. Le prix qu'elle promet pour la fabrication du savon à la vapeur, tend à ce but philantropique.

SOUDES FACTICES. Un autre prix a été proposé pour un mémoire relatif à la fabrication des soudes factices, qui déjà, remplacent avec avantage les soudes naturelles, dans la plupart des savonneries marseillaises. Chacune des fabriques de soude nouvellement établies, a cru devoir entourer ses opérations d'un secret nuisible à leurs progrès, et qui n'en a jamais imposé aux véritables gens de l'art. Cependant, plusieurs fabricans, faute de lumières dont ils ne savaient pas découvrir les sources, sont tombés dans des erreurs graves qui leur ont occasionné des pertes considérables : le prix que l'Académie a proposé, lui fait espérer d'obtenir un bon manuel qui puisse diriger d'une manière sûre tous les nombreux fabricans de soude du midi. Des calculs assez plausibles font présumer que même en tems de paix, le plus grand nombre de nos savonneries, trouveront leur compte à fabriquer elles-mêmes les soudes dont elles ont besoin. MM. VASSE, LAURENS, BESSON, LAUTARD et ROBERT, ont été nommés membres d'une commission qui s'occupe du perfectionnement de cette branche intéressante et nouvelle de notre industrie.

M. VASSE nous a fait la lecture d'un mémoire dans lequel il détruit sans peine tous les préjugés populaires qui s'étaient élevés contre les savons fabriqués avec les soudes factices. Son mémoire rend compte des expériences comparatives qu'il a faites avec ces soudes et les soudes naturelles.

M. LAURENS, qui avait déjà présenté il y a deux ans à l'Académie des essais alkalimétriques, s'occupe depuis long-tems d'un *potassomètre* qu'il espère avoir bientôt perfectionné.

M. BESSON a lû, dans une de nos séances, un mémoire intéressant sur les mesures législatives et de simple police, que nécessite l'établissement de certaines

fabriques dans l'enceinte des villes. Son travail est une suite et un complément de celui que son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur avait demandé en l'an 13, à la section de chimie de l'Institut.

M. Fontanier, membre de la société des amis des sciences d'Aix, a présenté, au jugement de l'Académie, un mémoire sur la fabrication de la soude, dans lequel il développe une théorie que sa propre expérience lui a suggérée. L'Académie s'est réservée de prononcer sur son travail, lorsqu'il lui aura fait parvenir la seconde partie de son mémoire, qu'il annonce devoir contenir le détail des expériences sur lesquelles repose sa théorie.

Enfin, M. Degroizilles, membre de l'Académie de Rouen, et inventeur de l'alkalimètre qui porte son nom, ayant été amené à Marseille par ses affaires particulières, a entretenu l'Académie dans plusieurs de ses séances du perfectionnement dont son alkalimètre est susceptible. Il nous a fait la lecture d'un mémoire relatif à l'évaporation que les soudes factices subissent par la seule influence de l'atmosphère, aux sulfures qui s'y forment et aux mélanges qui les altèrent. Ce mémoire sera inséré dans nos recueils.

Art distillatoire.

M. Allègre de Marseille, a soumis au jugement de l'Académie les procédés qu'il emploie dans la distillation et qui paraissent différer sous plusieurs rapports de ceux que l'on doit au célèbre Édouard Adam. M. Allègre obtient l'alcool le plus pur par une seule et même distillation. Il a opéré, avec succès, devant les commissaires de l'Académie.

Métallurgie.

M. Solliers de la Route nous a soumis le plan d'une machine qu'il propose d'employer pour *bluter* en grand le sable des rivières aurifères et en extraire les paillettes d'or. Notre confrère M. Sarrasin, au nom d'une commission, a rendu justice aux calculs

et au zèle de M. Solliers et assure dans son rapport que tout paraît annoncer le succès de l'emploi de cette machine, si toutefois, dit-il, on peut la juger sans la voir en activité.

POMPES A FEU ET MOULINS A HUILE.

M. DEVÈZE, instituteur de cette ville, a successivement présenté à la Société, le plan de plusieurs pompes à feu et d'un nouveau pressoir à écraser les olives. Quoique l'Académie ne puisse porter aucun jugement sur des machines dont on ne lui soumet aucun modèle et dont les plans ne sont pas accompagnés des calculs et des développemens suffisans, elle se plaît cependant à rendre justice au zèle et aux bonnes intentions de M. Devèze.

ESTACADES FLOTTANTES.

Notre confrère M. SARRASIN, nous a présenté un mémoire relatif à l'établissement dans les rades foraines exposées aux grosses mers, d'estacades flottantes destinées à les briser. Fondé sur des expériences dont il a été le témoin à Gibraltar et à Cadix, et sur plusieurs faits dont ses recherches lui ont procuré l'indication, il pense qu'on pourrait souvent faire un emploi très-avantageux de ces estacades, surtout si l'on fesait plus d'usage qu'on n'en a fait jusqu'à ce jour, de la faculté dont jouissent les huiles, d'appaiser les flots de la mer, ou plutôt d'empêcher les petites vagues de se former.

Une discussion intéressante s'est élevée dans le sein de l'Académie entre M. SARRASIN et MM. VASSE, DELYLE, BLANCARD et MARTIN, qui avaient été chargés, sur sa demande, d'examiner son travail : il en est résulté de part et d'autre plusieurs mémoires, et l'Académie s'est convaincue que si les estacades flottantes dont M. SARRASIN donne avec le plus grand détail les plans et les devis, ne pourraient pas être établies sans inconvénient dans la rade de Marseille, il est probable

qu'on en retirerait dans bien des cas, les plus grands avantages.

M. Vasse a exposé à la classe le projet d'un bélier hydraulique qu'il propose de mettre en activité, par le jeu des vagues de la mer. Ce projet a rappelé à l'Académie celui que notre cònfrère, M. Philippe Girard, lui avait précédemment soumis et qui tendait à profiter du mouvement des vagues pour mettre en activité des moulins à farine. Le bélier marin présenté par notre collègue, a plus d'un rapport avec le bélier hydraulique de Montgolfier, et est fondé sur les mêmes principes. La forme du bélier a subi des changemens qui tiennent à la différente manière d'agir de la force motrice. Cette différence en produit une dans les résultats. Le bélier hydraulique de Montgolfier peut porter l'eau à une hauteur plus grande, mais en moindre quantité; tandis que le *bélier marin* pourra porter une plus grande quantité d'eau à des hauteurs variables en raison de la force des vagues. Bélier marin.

L'Académie a invité M. Vasse à perfectionner le modèle de sa machine, dont l'usage présentera sur nos côtes maritimes de fréquentes et utiles applications.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Les travaux de nos confrères relatifs à la technologie et à la mécanique nous ramènent à retracer ceux qui ont occupé les membres de la section des mathématiques.

M. le baron de Zach, notre associé, nous a fait présent d'un exemplaire de ses tables du soleil et de la lune, bien plus simples, plus portatives et plus exactes que toutes celles qui avaient été publiées jusqu'à présent. Le séjour prolongé de ce savant, à Marseille, sera pour les amis des sciences un véritable bienfait. Les Astronomie. Tables du Soleil et de la Lune.

travaux importans qui l'y occupent, doivent faire époque dans l'histoire de l'astronomie de ce siècle, et il a bien voulu faire espérer à l'Académie, qu'il en consignerait les résultats dans le recueil de ses mémoires.

ATTRACTION DES MONTAGNES.

Il nous suffira, pour le moment, de les désigner en rappelant les importantes opérations que LA CONDAMINE et BOUGUER entreprirent au Pérou pour calculer d'une manière précise les lois de l'attraction que les montagnes exercent sur le fil à plomb qu'elles font dévier de la ligne verticale.

MASCLEINE en Angleterre et quelques autres astronomes se sont livrés à de nouveaux calculs pour confirmer de plus en plus la théorie du grand NEWTON; mais les travaux de tous ces savans, laissaient encore quelque chose à désirer. Les progrès des sciences physico-mathématiques ont introduit dans les instrumens et dans les méthodes, des perfectionnemens qui promettaient des résultats plus précis. M. DE HUMBOLD vient de les obtenir sur les cimes les plus élevées du globe; et M. le baron DE ZACH a voulu refaire à neuf ce travail intéressant, en profitant de toutes les facilités que lui offraient les environs de Marseille, où se trouvent également et des montagnes dont la masse est susceptible d'exercer sur le fil à plomb une influence remarquable, et une isle plane au sein de la mer, celle de *Planier*, (*Planaria*) assez éloignée des montagnes pour se trouver hors de leur sphère d'activité.

TABLES DE VÉNUS.

C'est d'après la théorie de M. DE LA PLACE et en suivant les formules de M. DE LINDENAU et de M. le baron DE ZACH, que notre confrère M. BERGOUL a calculé avec le plus grand soin de nouvelles tables de *Vénus*. Les progrès toujours croissans de l'astronomie ne permettent plus de négliger dans les calculs rigoureux les inégalités qui résultent de l'attraction réciproque des planètes. Les élé-

mens de chacune d'elles doivent donc être successivement soumis aux calculs avec toute la précision possible; mais l'intention de M. Reboul, en dressant ses tables de Vénus, a été surtout de se rendre utile aux navigateurs. S'il en est encore un trop grand nombre fidèles à leur ignorante routine, on peut en citer quelques uns, et même dans nos ports de commerce, qui ne se bornent pas a un moyen unique pour reconnaître leur position au milieu des mers et qui savent déduire la longitude de leurs vaisseaux, des observations croisées qui résultent de la distance de la lune soit au soleil soit aux principales étoiles. Les tables de M. Reboul leur permettront d'employer de plus, en cas de besoin, les distances de *Vénus* à la *Lune*, et l'observation de cette belle planète sera pour eux d'autant plus facile qu'on peut souvent l'observer en plein jour, qu'elle est visible plus fréquemment qu'aucune autre et qu'elle est douée d'un mouvement propre plus rapide qui rend les variations de ses distances plus sensibles, plus faciles à saisir et par conséquent leurs résultats bien plus positifs. Les tables que M. Reboul nous avait soumises, viennent d'être imprimées dans notre ville en un petit volume in-4.° qui sera annexé au recueil de nos mémoires de cet exercice.

TABLES DES SINUS ET LOGARITHMES.

M. Bérenger de la Baume de Marseille, nous a communiqué un mémoire qui exigeait tout à la fois des notions mathématiques précises et des recherches bibliographiques exactes. Peu de personnes réunissent deux ordres de connaissances si opposés : ce mémoire, dont notre confrère, M. Blanpain, nous a rendu compte, contient un examen intéressant des différentes tables de sinus et de logarithmes qui ont été publiées en France, depuis celles d'Ozanam qui parurent pour la première fois en 1670, jusqu'à l'édition stéréotype des tables de Lacaille, donnée par M. de Lalande

en 1802, et une comparaison assez détaillée des avantages et des inconvéniens que présente la disposition de ces tables, et l'instruction qui est jointe à la plupart de leurs éditions. Ce mémoire nous a paru rédigé avec beaucoup de soin et de méthode.

OBSERVATOIRE DE MARSEILLE

Jusqu'à l'invasion de la dernière maladie qui a occasionné sa perte, notre estimable confrère, M. THULIS, s'était fait un devoir de nous communiquer périodiquement, le tableau des observations météorologiques qu'il suivait avec persévérance depuis plus de trente ans. Sa mort dans l'exercice des fonctions de directeur de l'observatoire qu'il remplissait avec zèle depuis que l'Académie l'eut présenté en cette qualité aux dépositaires de l'autorité, a fourni à la Compagnie l'occasion de demander à rentrer dans ses droits de direction et de coopération à l'observatoire, qui lui avaient été assurés par les lettres patentes du Roi du 5 octobre 1781. Si l'Académie est assez heureuse pour obtenir d'un gouvernement protecteur des sciences, l'objet de sa demande, elle pourra, comme avant la révolution, voir ses astronomes seconder le Directeur en titre, et l'observation plus fréquente de notre beau ciel, procurer à la science, de plus grandes chances de découvertes. Elle ne peut s'empêcher de concevoir à cet égard quelques espérances, d'après le choix que Sa Majesté Impériale et Royale a daigné faire de notre confrère M. BLANPAIN, professeur de mathématiques transcendantes au lycée, l'un des trois candidats que l'Académie, en vertu de l'arrêt du conseil précité, avait présentés pour occuper la place de directeur de l'observatoire.

Les ouvrages suivans ont été soumis cette année à l'examen des membres de la section des mathématiques.

1. Traité élémentaire d'arithmétique à l'usage des lycées, par M. Reboul, in-8.°; Commissaires MM. Blanpain et Duhamel.

2. Géométrie plane et solide traduite de l'italien de M. Guidi, par M. Aubert de Marseille, in-8.°; Commissaire M. Odossaint.

3. Annales de l'Observatoire de Turin, par M. Vassali-Eandi, Associé; Commissaire M. Lautard.

SCIENCES NATURELLES.

Quand la paix maritime aura fait tomber les barrières que la guerre a élevées entre les peuples des deux hémisphères, les relations scientifiques pourront reprendre la même activité que les relations commerciales. Alors les sciences naturelles seront sans doute cultivées à Marseille avec plus de fruit et de succès que dans aucune autre ville de l'empire. Ses communications journalières avec les points les plus éloignés du globe, procureront aux amis de la nature les moyens de mettre à contribution les trésors des Néréïdes étrangères et des Flores exotiques. L'enseignement de l'histoire naturelle dans nos lycées, nous prépare une génération d'investigateurs zélés de la nature. Dans quelques années, tous les êtres naturels, plus étudiés et plus observés seront mieux connus; mais en attendant que les richesses de l'orient et de l'occident abordent sur nos plages, dirigeons nos observations et nos travaux sur nos richesses indigènes, dont nous sommes bien loin d'avoir tiré tout le parti possible pour notre instruction et notre usage.

Ichtyologie.

M. Casimir Rostan a fait part à l'Académie de quelques observations qu'il a faites sur le poisson connu sous le nom de *Muræna Serpens* de Linné,

désigné sous le nom français de *Serpent de mer*. Il a démontré que ce poisson était bien différent du *Serpent de mer* d'Aristote qui est le *Muræna ophys*. Il pense que le *Muræna Serpens* est le *Scolopendra* de ce célèbre naturaliste; (*Hist. an. l. IX. c.* 37) qui a mieux connu les productions de la mer que bien des modernes, ainsi que l'a démontré l'illustre M. Cuvier..... Le *Serpent de mer* parvient à des proportions bien plus considérables que celles que lui assignent les ichtyologistes les plus récens, l'on peut en voir un de sept pieds de long chez notre confrère qui en a observé fréquemment de près de neuf pieds. En France comme dans la Grèce, les pêcheurs ne font aucun usage de ce poisson par la crainte puérile que sa ressemblance avec la Couleuvre leur inspire. Ce mémoire renferme quelques conjectures sur la durée présumée de la vie, et sur les limites de l'accroissement des reptiles et des *poissons ophidiens*.

Entomologie. Nos agriculteurs se plaignent depuis quatre à cinq ans d'un changement singulier dans notre atmosphère, qu'ils assurent s'être refroidi. Il est certain que plusieurs produits de notre terre ne sont parvenus dans cet intervalle qu'à une maturité imparfaite. La plus grande fréquence de nos pluies du printems, et le peu d'intensité des chaleurs, est la cause de la non réussite de nos essais sur le coton et l'indigo. Deux observations entomologiques viennent à l'appui de ce changement de température locale. Les pins, qui parent encore quelques uns de nos vallons échappés à la dévastation générale des bois, étaient de tems immémorial ravagés par la chenille processionnaire du pin *Bombyx Pityocampa* de Réaumur. (*Mém. tom.* 2, *pl.* 7, *fig.* 3, *pl. VIII*, *fig.* 1 — 12). Cette chenille très-rare dans le nord de la France, est presque la seule que

les propriétaires de forêts de pin eussent à redouter dans le midi ; mais la tente ou coque commune qui renferme chaque famille en rend l'échenillage aussi facile qu'avantageux. Depuis environ trois ans, le *Bombyx pini* de Linné, autrefois extrêmement rare à Marseille et très-fréquent dans le nord, a pris la place des pityocampes, mais nous sommes bien loin d'avoir gagné au change. Nos pins sont entiérement dévorés, l'échenillage est bien plus difficile et ses résultats à peu près nuls, un grand nombre de ces chenilles fesant leur coque à part.

Le passage inusité qui a eu lieu à Marseille du 19 au 23 juin de cette année, de vols immenses de l'espèce de papillon appelé *Papilio Cardui*, ou la Belle Dame, est le second phénomène entomologique que notre confrère attribue aux vicissitudes de notre température et qui lui a servi à développer ses idées sur les migrations des insectes moins connues ; mais non moins curieuses que celles des oiseaux.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur son mémoire que l'on trouvera dans nos recueils ainsi que les observations qu'il nous a communiquées sur les effets qu'une mutilation accidentelle a produits sur plusieurs pieds d'*Helianthus Annuus*, sur le mode de reproduction de ses tiges, et sur la transmutation qu'ont subie l'écorce et le tissu cellulaire de la base de ses pétioles. Ce travail renferme de plus quelques notions curieuses sur diverses maladies auxquelles cette belle plante est sujète, et sur son mode d'accroissement qui présente plus d'un rapport avec celui des plantes ligneuses. BOTANIQUE

1. M. LESCALLIER, préfet maritime du 2.e arrondissement et notre Associé, nous a transmis deux mémoires imprimés sur la *Géologie de la Guadeloupe et de la Ligurie*. M. le docteur VALENTIN nous en a rendu un compte très-avantageux.

M. le docteur Robert nous a analysé, avec détail, *l'Hypothèse sur la solidification du globe terrestre*, qui nous a été adressée par M. Dubuisson, secrétaire de la société des sciences physiques de Paris.

MÉDECINE.

La plus importante des sciences naturelles, est aussi celle qui a été le plus cultivée cette année par nos confrères de la classe des sciences.

M. le docteur Valentin dont la correspondance nous a fréquemment procuré des notions précises sur l'état des sciences physiques, et particuliérement de la médecine dans les pays étrangers, ne s'est pas borné à ces simples communications. Il nous a lû une notice topographique et médicale sur les eaux minérales de Balaruc, de Digne, de Greoulx et d'Aix, qu'il a examinées avec soin dans un voyage entrepris à ce dessein. Notre confrère a voulu connaître par lui-même, les eaux salutaires qu'il était fréquemment dans le cas d'ordonner à ses malades; il est fâcheux qu'un petit nombre de praticiens aient le courage ou les moyens de suivre cet exemple.

Plusieurs de nos séances ont été consacrées à la lecture d'un mémoire de M. le docteur Valentin, ayant pour titre : *Coup-d'œil sur les différens modes de traiter le* Tetanos *en Amérique, précédé d'une notice sur les bons effets des fruits du* Solanum Carolinense *et du suc d'ail contre cette maladie.*

Ce travail, dont la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, a arrêté il y a cinq ans la publication dans ses mémoires des savans étrangers, vient d'être revu et augmenté. Notre confrère y passe en revue les divers procédés employés jusqu'à ce jour

pour le traitement du Tétanos ; il y rapporte sept observations qu'il a eu l'occasion de faire dans sa pratique, sur cette maladie convulsive si souvent funeste dans les pays chauds, lorsqu'elle se déclare à la suite d'une blessure, et dont il a cependant quelquefois, heureusement triomphé. Les moyens curatifs les plus sûrs, consistent dans un traitement local habilement appliqué, dans l'usage de l'opium à grandes doses, des mercuriaux, des affusions et des immersions d'eau froide.

Dans notre dernière séance publique, M. le docteur Robert nous a lu un discours sur l'influence de la danse sur la santé et sur l'éducation physique et morale des enfans. C'est uniquement sous les rapports de la *gymnastique* et de son utilité pour le développement du corps, que cet exercice avait été considéré jusqu'à ce jour. M. Robert l'indique de plus, comme moyen curatif dans certaines maladies des enfans et des adultes, et comme un préservatif de celles où la lymphe tend à s'épaissir, et où le systême musculaire manque de ressort et de ton.

Continuant la série de ses travaux sur les eaux minérales de la ci-devant Provence, notre confrère nous a communiqué le projet d'une seconde édition de l'ouvrage qu'il a publié il y a trois ans sur les eaux minérales de Greoulx. Cet ouvrage est enrichi des nouvelles observations cliniques que l'auteur a recueillies dans le tems qu'il eut l'honneur de diriger son Altesse Impériale Madame la Princesse Pauline et d'être nommé son médecin consultant. M. Robert s'est particuliérement occupé à distinguer et à faire connaître aux médecins les maladies dans lesquelles l'usage de ces eaux peut être utile, et celles où elles sont contr'indiquées. Il se propose encore de publier un autre ouvrage bien intéressant pour l'humanité souffrante et qui a pour

titre : *Recherches médicales et thérapeutiques sur le cancer*. Des observations nombreuses recueillies dans sa pratique, l'ont mis en état de publier quelques idées nouvelles sur l'étiologie de cette terrible maladie, et sur les moyens de la prévenir dans certaines circonstances et de diminuer ainsi le nombre de ses victimes.

C'est encore à la médecine préservative qu'appartient un mémoire sur les moyens d'éviter le mal de mer, que notre confrère M. Vasse a rédigé d'après les résultats de sa propre expérience. Ayant observé que l'affection appelée le mal de mer, se manifestait toujours sur des individus qui éprouvaient un mouvement d'oscillation auquel ils n'étaient pas accoutumés, et que ce mouvement oscillatoire donne lieu à une pression inégale de l'air sur les régions épigastriques ; il en a conclu, que cette pression pouvait être la véritable cause du mal de mer, et il a éprouvé que le meilleur moyen de s'en garantir, était d'appliquer et de serrer un fort carton sur l'estomac. Cette expérience a été répétée avec succès par deux personnes du sexe.

M. le docteur Lautard nous a fait part de ses observations sur deux cas particuliers de manie ; dont il a été récemment le témoin à l'*hôpital des insensés* qu'il dirige avec tant de zèle et de succès. Ce mémoire devant être imprimé dans nos recueils, nous nous contenterons d'annoncer que notre confrère a traité son sujet sous le point de vue idéologique et philosophique, autant que sous le point de vue médical. Ses deux observations sont d'autant plus curieuses, qu'elles offrent entr'elles une opposition constante. L'un des deux infortunés qui en font le sujet, croyait ne plus exister, tandis que le second se croyait doué d'une double existence, de manière qu'à les en croire sur leur parole, l'un possédait en plus ce que l'autre possédait en moins.

M. le docteur Mouton d'Agde, à qui l'Académie a décerné un prix d'encouragement pour un mémoire sur la phthisie pulmonaire, nous a fait l'envoi de plusieurs observations nouvelles qui tendent à confirmer sa théorie.

M. le docteur Bouteille de Manosque, l'un de nos plus anciens Associés, a publié un ouvrage complet sur une maladie singulière, jusqu'à ce jour mal connue et par conséquent mal traitée. C'est l'affection convulsive connue sous le nom de *chorée* ou danse de *St.-Gui*.

Le rapport de M. Valentin nous a fait sentir tout le prix des travaux de notre confrère qui a fidélement observé et décrit cette maladie, et dont l'ouvrage deviendra indispensable aux praticiens appelés à la traiter.

Les ouvrages imprimés suivans ont été adressés cette année à l'Académie, et confiés à l'examen des membres de sa section de Médecine.

1. Observation sur l'emploi de l'arseniate de soude dans les fièvres intermittentes, par M. le docteur Foderé; Commissaire rapporteur M. Lautard.

2. Tableau de la médecine hypocratique, par M. le docteur Cailleau de Bordeaux; Commissaire rapporteur M. Valentin.

3. Rapport historique et médical sur la maladie de la Valentine, publié par la Société de Médecine de Marseille.

4. Précis sur la maladie de la Valentine, par M. le docteur Dugas, médecin pour les épidémies; Commissaires pour l'examen de ces deux ouvrages MM. Joyeuse, Robert et Lautard.

5. Essai sur l'épizootie, par M. Da-Olmi, professeur au collége de Sorrèze; Commissaires MM. Robert et Valentin.

II. *Travaux de la classe de Littérature et d'Histoire.*

SCIENCES HISTORIQUES.

Parmi les objets appartenant aux sciences historiques qui nous ont occupé cette année, nous ne pouvons nous dispenser de mettre au premier rang, deux mémoires que notre confrère M. Girard, aîné, a soumis à notre discussion, et qui font partie l'un et l'autre de la statistique générale de notre département, qu'il est sur le point de terminer.

Statistique.

Le premier de ces mémoires est relatif aux *mœurs et aux usages* des habitans de nos cantons. Ce sujet était peut-être le plus difficile et le plus délicat à traiter, de tous ceux qui rentrent dans la sphère de son ouvrage. L'auteur avait à éviter deux écueils, qui lui présentaient à chaque pas les mêmes dangers. Il a dû s'abstenir également et des détails minutieux qui auraient entravé sa marche, et de cette espèce d'exagération ou de charge, dont il est si difficile de se défendre, quand on veut rendre un portrait d'après nature, et en saisir les traits vraîment caractéristiques. Il ne lui suffisait pas même de se renfermer strictement dans les bornes de la vérité. La vérité est trop souvent le moyen le plus assuré de déplaire aux hommes; les peuples, tout comme les individus, n'aiment guère à être représentés que du beau côté.

L'effet de la révolution des années et de la marche des événemens, suffit pour altérer peu-à-peu les anciennes coutûmes, et pour en faire tomber quelques-unes en désuétude. Il est par conséquent du

devoir de l'historien et du philosophe de les observer et de les décrire avec exactitude, pour en conserver le souvenir. C'est ce qu'a fait, avec autant de soin que d'élégance, M. Girard, aîné, dans le second mémoire qu'il nous a communiqué, et qui est relatif *aux jeux, aux fêtes et aux amusemens des habitans du département*. L'on y trouvera un tableau fidèle de cette gaîté provençale jadis si célèbre!

Archæologie.

M. Casimir Rostan a continué de nous donner communication de ses recherches sur les antiquités. Il nous a lu deux dissertations sur les médailles de l'île d'*Égine* ou du *Péloponèse*, et sur celles de l'*Elide*. Si quelques-unes des opinions qu'il y établit, n'ont plus aujourd'hui le mérite de la nouveauté, c'est qu'il a pris soin lui-même de les répandre en en donnant connaissance aux plus célèbres antiquaires de l'Europe, et particuliérement à M. l'Abbé Eckhel, directeur du cabinet de Vienne. Quoique le but de notre confrère fut de combattre le système de ce savant illustre, il eut la satisfaction de le voir adopter ses idées, et lui annoncer qu'il en ferait usage dans le supplément de sa *Doctrina numorum veterum*, que la mort ne lui a pas permis de publier. M. l'Abbé Sestini a consigné, dans ses *Animadversiones* sur cet ouvrage, imprimées à Leipsick en 1796, les principaux résultats de la première dissertation de notre confrère, qu'il a eu soin de citer.

M. le docteur Robert, membre de la classe des sciences, dans son dernier voyage aux bains de *Greoulx*, eut le bonheur de découvrir, dans les ruines d'une ancienne écurie, un fragment d'inscription latine qu'il eut l'heureuse idée de rapprocher du fragment d'inscription déjà connu, relatif à une dédicace aux Nymphes de *Greoulx*, *Nymphis Griselicis*. A son retour à Mar-

seille, il communiqua, à la classe de littérature et d'histoire, une copie figurée de ces deux fragmens, qui, dès la première inspection, ne laissèrent plus aucun doute sur leur destination et leur rapprochement primitifs. M. Casimir Rostan, ayant été chargé de les expliquer, nous a lu une dissertation, dans laquelle il démontre, par la comparaison d'un grand nombre de passages de divers auteurs anciens, et de plusieurs monumens antiques, que l'inscription de *Greoulx* telle qu'il l'a restituée, est de la plus grande importance, par les lumières qu'elle jète sur la famille de l'Empereur Marc-Aurèle, et sur plusieurs autres points curieux d'antiquité.

Le même membre nous a entretenu, dans plusieurs de nos séances, de l'*Histoire des Pauvres*, à laquelle il travaille depuis long-tems, et dont les deux premiers volumes auraient été imprimés cette année, comme il nous l'avait annoncé, sans les nouvelles fonctions auxquelles il a été appelé, de Professeur de Botanique au Jardin Impérial de cette ville.

Bibliographie. Parmi les mémoires qui ont été adressés à l'Académie, par des personnes qui lui sont étrangères, nous devons distinguer honorablement les observations critiques de M. Hubaud de Marseille, sur le dictionnaire bibliographique de Fournier. La bibliographie a été jusqu'à ce jour très-peu cultivée dans cette ville, et nous devons nous applaudir de voir un de nos concitoyens s'y appliquer avec autant de sagacité que d'exactitude. M. Hubaud relève, avec justice, dans l'ouvrage de Fournier, un très-grand nombre de fautes de toute espèce, dont, au reste, il est bien difficile que les ouvrages de ce genre soient totalement exempts.

Biographie. M. Joseph de Rosny nous a adressé de Valenciennes, un mémoire manuscrit qui contient de grandes re-

cherches sur Arnaud, célèbre abbé de Citeaux dans le treizième siècle. M. Jossaud, qui nous en a rendu compte, nous a procuré l'avantage d'indiquer à l'auteur ce qui manquait à son ouvrage, pour être rendu plus digne de l'impression.

Vingt ouvrages imprimés relatifs aux sciences historiques ont encore été présentés à l'Académie cette année, par des associés ou par des étrangers. Les bornes de cette séance ne nous permettent que de faire l'énumération des principaux, et d'indiquer les rapports souvent très-instructifs et très-détaillés auxquels ils ont donné lieu.

1. Histoire des révolutions du commerce, par M. Chappus, Associé; Commissaire rapporteur M. Martin.

2. Les ruines de Port-Royal des Champs, par M. le Sénateur Grégoire, Associé; Commissaire rapporteur M. Mévolhon.

3. Nouveau système bibliographique;

4. Lettre à M. Millin sur un sceau de la Bazoche du XVI.e siècle;

5. Description de deux tombeaux du moyen âge;

6. Lettre à M. Millin sur une monnaie du XIII.e siècle;

7. Dissertation historique et critique sur la position de l'ancienne ville de Dittation. Ces cinq mémoires de M. Cl. Xav. Girault, jurisconsulte à Auxonne, ont été successivement examinés par MM. Martin, Croze-Magnan et Rostan.

8. Observations critiques sur le voyage de M. Millin dans le midi de la France, par M. Gibelin, Associé;

9. Observations sur la statue antique du Gladiateur, par le même; Commissaire M. Croze-Magnan.

10. Notices bibliographiques sur deux éditions rares du XVe. siècle, traduites de l'italien d'Ange

Pezzana, par M. Brack, membre Vétéran; Commissaire M. Croze-Magnan.

11. Annuaire de l'arrondissement d'Orange, par MM. de Stassart et Bouchony; Commissaire M. Mévolhon.

12. Antiquités du département de la Drôme, par M. l'Abbé Chalieu; Commissaire M. Rostan.

13. Dissertation sur la déesse Néhallenia, par M. Pougens de l'Institut, Associé; Commissaire M. Lautard.

14. Notice sur Benoît d'Alignan, évêque de Marseille, par M. Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux; Commissaire M. Jossaud.

15. Almanach de Marseille pour l'année 1810, par M. Chardon, libraire à Marseille.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE.

Éloquence Par un usage antique et respectable, les premiers Magistrats des cours de justice ouvraient chaque année leurs travaux par des discours, connus sous le nom de mercuriales, dont plusieurs sont aujourd'hui considérés comme des chefs-d'œuvre. Il serait sans doute à désirer que cette utile pratique devint générale dans les sociétés littéraires. La liberté qui fait leur essence est une raison de plus de remettre de tems en tems, sous les yeux des membres qui les composent, toute la série de leurs devoirs.

C'est l'exemple honorable que nous a donné, cette année, M. de Permon, notre Président, dans son discours sur l'*assiduité académique* : les idées saines et profondes qu'il y exprime avec élégance, ont été d'autant mieux accueillies, qu'elles ne pouvaient être considérées, par aucun de nous, comme un reproche,

puisque son discours était prononcé à la première séance particulière de cet exercice.

M. Thomas, que nous avons l'avantage de compter aujourd'hui parmi les membres de la classe, nous avait communiqué un mémoire sur la différence qui existe entre l'art oratoire et l'éloquence proprement dite. A qui appartient en effet le droit de donner des préceptes, si ce n'est à ceux qui les mettent si bien en pratique!

Dans son discours de réception, M. Thomas a développé les avantages de l'étude des belles-lettres, les plaisirs innocens qu'elles procurent, et la consolation qu'elles donnent à leurs favoris, ainsi que leur influence sur la prospérité et le bonheur des peuples.

Nous devons à M. Rigordy, notre nouveau confrère, des réflexions sur le goût, dans lesquelles il a prouvé qu'il était singuliérement doué de cette faculté si vantée, et cependant si rare. Il fallait, comme lui, peindre d'après nature, pour donner du neuf sur une question si rebattue.

L'union qui peut exister entre l'étude des lois et celle des belles-lettres et des beaux-arts, est le sujet qu'il a traité dans son discours de réception. M. Rigordy nous a prouvé qu'il méritait d'être inscrit au nombre des ministres de Thémis, dont les Muses ont accueilli les offrandes.

Littérature anglaise.

M. Justin Lamoureux, qui nous avait déjà envoyé de Bruxelles *un essai philosophique sur la renaissance des lettres en Europe*, nous a transmis, cette année, un fragment *sur la tragédie des Grecs, considérée sous le rapport politique*. M. Martin nous a fait un rapport très-avantageux sur ce manuscrit, qui est extrait d'un ouvrage plus étendu, dans lequel M. Lamoureux

développe les ressorts de la politique des Grecs, et le principe moral de leurs gouvernemens, qui leur a fait opérer de si grandes choses.

M. Reynaud, de Toulon, a dirigé son attention et ses travaux sur les particules grecques. Le choix de ce sujet annonce déjà son bon esprit et son goût pour les études solides. Quoique MM. Mévolhon et Martin, nos Commissaires, n'aient pu adopter l'opinion qu'il émet au sujet de la particule Νὸ, qu'il considère comme affirmative, tandis que jusqu'à ce jour on ne l'a regardée que comme explétive, ils rendent cependant la plus grande justice à sa sagacité et à son érudition. M. Reynaud est parti, au reste, d'un principe de grammaire générale, aujourd'hui universellement adopté, c'est qu'il n'existe aucun mot qui n'ait une signification distincte, connue ou inconnue. Il est probable que nos particules, nos prépositions, nos désinences même, sont comme les témoins ou les jallons, d'anciens mots aujourd'hui perdus, et de langues primitives que nous ne connaissons plus.

M. Villoteau, notre Associé, a payé cette année son tribut académique, en nous envoyant une dissertation critique sur un passage de la 5e. satyre de Juvenal. Il restitue très-heureusement le vers de cette pièce qui portait jusqu'à présent *ardet adhuc Ombos et Tentyra*, en substituant au mot d'*Ombos* celui de *Coptos*.

M. Pons, de Toulon, notre Associé, nous a transmis un savant mémoire sur *Hermesianax*, poète élégiaque grec, dont il nous reste un petit nombre de fragmens. Le plus long qui nous a été conservé par Athénée, nous donne une idée très-avantageuse de son talent; il y caractérise d'une manière énergique et pittoresque, tous les poètes érotiques qui

l'avaient précédé. M. Pons a traduit ce fragment avec autant d'élégance que de fidélité, au jugement de M. Martin, qui nous a rendu compte de cet ouvrage. Un autre membre de l'Académie en a fait une imitation en vers français.

Les ouvrages imprimés suivans, ont été soumis à l'examen de la classe :

1. Observations littéraires et critiques sur Théocrite, par M. Jn.-Bte. Gail, Associé de l'Académie ; Commissaire M. Martin.

2. Bagatelles morales, par M. le Baron de Stassart, Préfet du département de Vaucluse; Commissaire M. Mévolhon.

3. Discours sur la nécessité de l'enseignement de la science du commerce, par M. Desnoyers, de Marseille; Commissaire M. Girard, aîné.

POÉSIE.

Mais c'est surtout la section de poésie de la classe de littérature de l'Académie, qui a eu, cette année, des occupations multipliées, pour l'examen des nombreux ouvrages qui ont été soumis à sa critique ; et je dois vous citer d'abord les Académiciens qui vous ont payé personnellement leur tribut poétique.

M. de Sinety, dont l'imagination a toujours la fraîcheur et les graces de la jeunesse, vous a lu cette année un assez grand nombre de ses productions, parmi lesquelles vous avez distingué une fable intitulée *la fusée et le jet d'eau*, une seconde que vous allez entendre, et qui a pour titre *la rose et la pensée*, et *le songe d'Aspasie*, ode dans le genre anacréontique et sentimental.

M. Jossaud a retracé, dans une ode à Napoléon

Le Grand, le tableau rapide des merveilles dont les trois dernières campagnes ont offert le tableau, du nord au midi de l'Europe; et il a montré tous les faisceaux de lauriers que nos armées ont moissonnés, consolidés et surmontés des mains de l'amour par une couronne de roses.

M. Mévolhon, dans un conte intitulé *le Turc à Paris*, a manié, avec légéreté, l'arme de la critique morale. La devise connue *castigat ridendo mores*, peut s'appliquer tout aussi bien aux contes de notre confrère, qu'à la bonne comédie, à laquelle on l'a consacrée.

M. de Causan, Associé, nous a adressé, de Montpellier, deux odes pindariques. Dans la première, intitulée *la puissance poétique*, qui sera imprimée dans nos recueils, il a pris le vol le plus élevé, comme son sujet le lui indiquait. La seconde, intitulée *le printems du Parnasse*, est dans un genre plus tempéré.

M. Roman, membre vétéran, nous a lu, à son passage à Marseille, une fable intitulée *la pendule*, où nous avons vu, avec plaisir, la manière dont il a surmonté la difficulté de rendre les détails techniques les plus arides.

Vous allez entendre bientôt l'énergique imitation du poème de Pindemonte, sur les tombeaux, que M. le Général Pascalis, membre de la classe, a bien voulu nous communiquer.

M. Durouve, de Viviers, notre Associé, après nous avoir, pendant plusieurs années, envoyé successivement la plûpart de ses poésies, et avoir profité, avec modestie, de nos observations et de nos critiques, vient de nous adresser le recueil imprimé, où il a réuni les productions de sa Muse.

Un autre de nos confrères, qui s'est proposé de

chanter, sur la lyre, les grandes époques de l'histoire, et particuliérement les grands événemens qui ont illustré les quatre dynasties françaises, nous a lu, cette année, un poème lyrique intitulé : *Pharamond ou la fondation de la monarchie française*, et un second sur le sujet de *Jeanne d'Arc ou la France libérée des Anglais.*

Vous allez entendre la lecture de *Thésée délivré par Hercule*, cantate de notre Associé M. Demore, de Toulon, qui nous avait précédemment envoyé diverses imitations d'Horace, aussi élégantes que fidèles.

Voilà, Messieurs, les tributs que la Muse de nos confrères nous a payés cette année.

Il nous resterait, si les bornes de cette séance nous le permettaient, à vous entretenir des offrandes poétiques que nous avons reçues de la part de plusieurs de nos concitoyens étrangers à l'Académie.

Nous devrions vous parler des nouveaux succès qu'a obtenus le talent poétique de M. Pe. Dorange; de l'énergie que M. Négrel a déployée dans son ode sur la bataille d'Austerlitz, et du naturel avec lequel il manie également la flute pastorale: de l'éloquence fleurie de M. Michellet, dans le beau discours qu'il fait prononcer à *Godefroi de Bouillon*, dans sa tragédie d'*Armide;* de l'harmonie douce et toujours soutenue et de l'onction prophétique, avec laquelle Mlle. Sarrazin de Montferrier a imité deux pseaumes de David, qui présentaient de grandes difficultés à surmonter, et des comparaisons redoutables à craindre; de la légéreté et du naturel que nous avons reconnus dans le narré d'un conte qui nous a été transmis par M. Alphonse Rostan; enfin, des essais dans le genre léger de MM. Claude Blanchard et Nicot, fils, de cette ville.

Au reste, ce tribut d'éloges, qu'il est de notre devoir de dispenser à nos poètes, est bien loin de prouver que leurs pièces soient exemptes de défauts. Les uns ont profité, dans nos séances, de nos critiques littéraires, et les autres ont eu communication des rapports où nos Commissaires avaient consigné toutes les réflexions qu'ils jugeaient propres à perfectionner leurs ouvrages.

Voici les tributs poétiques qui n'ont été transmis à l'Académie qu'après leur publication :

1. Napoléon en Prusse, poème épique, par M. Bruguière, du Gard; Commissaire rapporteur M. Girard, aîné.

2. Pyrrhus, tragédie, par M. Leroc, Associé; Commissaire M. Mévolhon.

3. Épître sur la grammaire, adressée à M. Framery, par M. le Sénateur Comte François de Neufchateau, Associé; Commissaire M. Jossaud.

4. Bouquet lyrique à Sa Majesté l'Empereur et Roi, par M. Pe. Dorange, de Marseille, Associé;

5. Les Bucoliques de Virgile, traduites en français par le même; Commissaire pour ces deux ouvrages M. Rostan.

6. Les Jeux de l'Enfance, ode, par M. le docteur Cailleau, de Bordeaux; Commissaire M. Girard, aîné.

7. Épître à M. le Baron de Stassart, par M. Hyacinte Morel, Associé; Commissaire M. de Sinety.

III. *Travaux de la classe des Beaux-Arts.*

Les travaux les plus importans des membres de cette classe ne sont pas de nature à pouvoir être détaillés dans ce compte rendu. En effet, vous entretenir des paysages de MM. de Fontainieu et Lamy,

des marines de M. de Permon, des tableaux d'histoire de MM. Guenin et Goubaud, des sculptures de M. Chardigny, des gravures de M. Poize, etc. ce serait nous exposer à dévancer ou à contredire le jugement du public sur les ouvrages de nos confrères, et substituer peut-être l'expression de notre goût personnel, ou un sentiment dicté par nos affections particulières, au résultat d'un examen approfondi, qui doit être encore mûri par le tems. Nous devons par conséquent nous borner à énumérer ceux des travaux de nos confrères qui sont susceptibles d'être examinés sous d'autres rapports que sous celui de l'art.

Théorie des Beaux Arts.

M. de Permon, qui nous a présidé cette année, a composé un discours sur le caractère du beau et du sublime dans les arts d'imitation. Il a éloquemment développé ce principe, toujours hautement reconnu et jamais assez pratiqué, qu'il n'y a rien de vraiment grand, qui ne soit en même tems très-simple; que le sublime est toujours uni au naturel et souvent même à une certaine naïveté, et qu'en voulant exagérer les proportions de la nature pour atteindre jusqu'au sublime, on tombe inévitablement dans le gigantesque.

Architecture.

M. Penchaud, architecte du département, a pris pour sujet de son discours de réception, une question sur laquelle, comme sur la précédente, repose la véritable théorie des beaux-arts. Il en a fait plus particuliérement l'application à l'enseignement de l'architecture, et, parcourant les diverses périodes de l'histoire de ce bel art, il est arrivé à ce résultat inattendu démontré par une expérience constante: c'est que le génie invente les règles et ne peut leur rester asservi; c'est que leur étude et l'imitation des bons modèles, ne peuvent dispenser de la réflexion

et de la méditation, qui seules peuvent féconder les préceptes et que l'on peut vraîment appeler le berceau du génie. Notre confrère nous a entretenu des plans qu'il a projetés pour l'achévement du palais de justice d'Aix, et pour la restauration de la maison carrée de Nîmes. L'organisation des Cours impériales de justice, sur un plan plus étendu, nécessitait, dans notre département, un édifice digne de ce tribunal. Il y a tout lieu d'espérer que des projets déjà sanctionnés par l'administration supérieure des ponts et chaussées obtiendront l'approbation du gouvernement, et que nous devrons à notre confrère l'achévement d'un très-bel édifice moderne, et la conservation d'un des plus précieux monumens de l'antiquité, qui l'un et l'autre semblaient dévoués à l'abandon et à la destruction.

SCULPTURE M. RICARD, membre de la classe de littérature, et président du tribunal civil, ayant été chargé de rédiger, au nom d'une commission du conseil municipal, un rapport sur la statue de la paix, érigée sur une de nos places publiques, par M. CHINARD, a cru devoir donner communication à l'Académie de ce travail important et délicat. Le goût de notre confrère le dispensait, sans doute, de recourir aux lumières de notre classe des beaux-arts; mais sa modestie lui a inspiré le desir de la consulter. Au reste, si les Marseillais ont à faire quelques justes reproches à l'ouvrage d'un artiste qui honore la ville de Lyon sa patrie, cela ne diminue en rien le mérite des autres ouvrages bien plus dignes de lui qui sont sortis de son ciseau.

Un autre de nos confrères, M. Zénon PONS, Associé, nous a transmis une notice descriptive des caryatides de l'illustre Puget, qui décorent l'Hôtel de ville de Toulon. M. PONS, qui manie avec autant de succès le

crayon que la plume, a été invité par l'Académie à lui transmettre un dessin exact de ces célèbres caryatides malheureusement plus connues dans les relations de voyage, que dans les archives des beaux-arts.

Les deux mémoires déjà cités de notre Associé M. Gibelin, sur le Gladiateur Borghèse et sur les monumens antiques de l'Hôtel de ville d'Aix, qu'il a expliqués contradictoirement avec M. Millin, ont occupé la classe des beaux-arts, comme celles de littérature et d'histoire, et M. Croze-Magnan nous a fait, à leur occasion, un rapport également intéressant sous ces deux points de vue.

Musique.

M. Brack, membre Vétéran, a envoyé à la compagnie le 2.e et le 3.e volumes du voyage littéraire et musical, qu'il a traduit de l'anglais de Burney, et accompagné de notes critiques. M. de Permon a été nommé Commissaire pour l'examen de cet ouvrage, qui renferme des notions très-curieuses sur l'histoire de l'art musical et des principaux virtuoses du 18.e siècle.

M. Villoteau, notre Associé, par l'examen du grand ouvrage qu'il a publié sur la théorie musicale, a fourni à ceux de nos confrères qui s'occupent de musique, un sujet de discussion d'autant plus vaste, que les principes qu'il établit ont éprouvé plus de contradictions, et que le nombre des juges compétens sur de telles matières, est nécessairement très-borné.

Histoire académique.

Le tems ne me permet pas de vous entretenir de notre correspondance avec un grand nombre de sociétés savantes, mais nous continuons de recueillir les fruits de nos relations avec elles. Je ne puis pas davantage vous entretenir de notre histoire académique. Nos réglemens ont subi quelques légères modifications que le tems nous avait indiquées.

Les Programmes que l'Académie a fait imprimer, vous ont fait connaître les nouveaux Prix qu'elle propose.

Les éloges que MM. DE SINETY, ROSTAN et CROZE-MAGNAN ont prononcés de MM. THULIS, ACHARD, DANTOINE et GIRY, ne vous signalent pas toutes nos pertes; il en est une plus récente que nous ne pouvons passer sous silence, et qui aurait commandé nos hommages funèbres les plus étudiés, si la mort, en frappant à l'improviste notre Confrère M. DE CICÉ, Archevêque d'Aix et d'Arles, nous avait laissé le tems de lui payer le tribut de regrets qu'il méritait à tant de titres.

Nous avons admis cette année parmi nous MM. PENCHAUD, RIGORDY et THOMAS. Le prochain départ de M. REBOUL, proviseur au Lycée de cette ville, ne nous permettra, à notre grand regret, de le compter que parmi nos Associés.

La perte que nous avons faite de nos Associés MM. DOMERGUE, de l'Institut; SÉNÉBIER, de Genève; BOYER DE FONSCOLOMBE, d'Aix, nous a mis dans le cas de les remplacer par MM. Pe. DORANGE, de Marseille, domicilié à Paris, Arsenne THIÉBAUT, DE BERNEAUD et RISSO, directeur du jardin de botanique de Nice.

Vous avez pu vous convaincre, Messieurs, par la longueur de cet extrait, que nos travaux académiques se sont singuliérement accrus et multipliés cette année; nous osons espérer que vous voudrez bien considérer cette surcharge comme un titre de plus pour mériter votre indulgence, et comme une preuve de nos efforts pour nous rendre utiles à nos concitoyens.

PROGRAMME

Distribué à la Séance publique du 6 mai 1810.

L'Académie a reçu trois mémoires sur les questions qu'elle avait proposées relativement à la fabrication du sirop et du sucre de raisin. Aucun de ces trois mémoires n'a été jugé digne du Prix; mais elle a distingué très-honorablement le mémoire coté n.° 1, avec cette épigraphe : *éloigné de vous, je me suis occupé de ce qui peut vous être utile.* Une médaille d'encouragement de 450 francs a été décernée à M. A. S. de Bournissac, auteur de ce mémoire. L'Académie désire qu'il continue de travailler à le perfectionner et à le compléter, afin d'en rendre la publication utile à l'art naissant de la fabrication des sucres indigènes.

L'Académie a également distingué le mémoire coté n.° 3, avec cette épigraphe : *varias usus meditando extudit artes*, (*sic*). Elle a accordé à M. Poutet, Pharmacien de Marseille, qui en est l'auteur, une médaille d'encouragement de 150 francs.

Le but qu'elle s'était proposé ayant été en grande partie atteint, elle retire ce sujet de prix.

N'ayant reçu aucun mémoire sur les questions relatives *à la Colonisation de l'Afrique*, elle retire également ce sujet.

Dans sa prochaine séance publique du mois d'août 1810, elle décernera les trois médailles d'encouragement de 300, 200 et 100 francs, qu'elle a proposées *aux propriétaires et aux cultivateurs qui justifieront par des*

procès-verbaux et des certificats authentiques, avoir fait à demeure, les plantations ou les semis d'arbres, les plus considérables, conformément à son dernier Programme.

Dans la même séance, elle décernera la médaille de la valeur de 300 francs qu'elle a promise au fabricant *qui aura trouvé le moyen d'appliquer d'une manière utile et économique l'appareil à vapeurs, à la fabrication du savon, en introduisant le moins de changemens possible dans la construction des fourneaux usités.*

Le terme fatal des deux concours ci-dessus est fixé au premier juillet 1810.

Elle annonce que dans sa séance de Pâques de l'an 1811, un Prix de 300 francs sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire qui lui sera transmis sur la question suivante :

Quelle était la situation du commerce de Marseille, dans les XI.e, XII.e et XIII.e siècles et quelles furent les causes qui empêchèrent les Marseillais d'obtenir les mêmes succès que les Génois, les Toscans et les Vénitiens !

L'Académie exige que les concurrens remontent aux auteurs et aux actes originaux, et ne se contentent pas d'extraire les compilations déjà faites sur cette matière.

Dans la même séance elle décernera un Prix de la valeur de 600 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes :

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour la fabrication de la soude factice !

Quels sont les procédés les plus sûrs et les plus économiques pour captiver les gaz pernicieux qui s'exhalent pendant cette fabrication !

Quels seraient les meilleurs moyens de rendre ces gaz utiles aux arts !

L'intention de l'Académie étant de mettre de plus en

plus ces connaissances, à la portée des fabricans; elle exige que les concurrens joignent à leurs mémoires des plans et élévations suffisamment détaillés avec les calculs nécessaires pour leur intelligence.

Ces deux concours seront fermés le premier mars 1811.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les membres et associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement seraient exclus de droit, à l'exception des concurrens pour le Prix relatif aux plantations, qui sont dispensés de la loi du secret.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, avant leur clôture, à M. Casimir Rostan, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

Marseille, le 3 mai 1810. Signé Permon, Président; Sinety et Casimir Rostan, Secrétaires perpétuels.

PROGRAMME

Distribué à la Séance publique du 26 août 1810.

Dans sa séance publique du mois d'août 1810, l'Académie devait décerner un prix de 300 francs au *fabricant qui aurait trouvé le moyen d'appliquer d'une manière utile et économique l'appareil à vapeurs, à la fabrication du savon, en introduisant le moins de changemens possible dans la construction des fourneaux usités.* L'Académie n'a reçu aucun mémoire sur cette question que

l'augmentation progressive du prix des combustibles dans ce département, rend de plus en plus importante. Elle croit utile de proroger ce sujet de Prix jusqu'à ce qu'elle en obtienne une solution satisfaisante, et elle a délibéré de doubler la valeur de la médaille qui sera par conséquent de 600 francs.

Quelques éclaircissemens qui ont été demandés à l'Académie à l'occasion de ce concours, lui font juger que plusieurs personnes se sont méprises sur ses intentions. Si les questions qu'elle indique pour sujet de Prix, ne présentaient aucun doute, elle n'exciterait pas les concurrens à les résoudre; la négative de toutes les questions qu'elle propose peut être traitée comme l'affirmative. Son intention est d'arriver à un résultat positif, et quoique l'Académie ait conçû l'espérance de procurer à ses concitoyens un nouvel avantage par l'application de la vapeur de l'eau bouillante à la cuite du savon, ce qui introduirait dans notre fabrication une grande économie de combustible, elle est bien loin cependant d'exclure du concours un mémoire dans lequel on démontrerait que cette méthode est vicieuse. Ce qu'elle désire, c'est que l'expérience en soit tentée en grand dans nos fabriques, et constatée par un procès-verbal authentique et par un mémoire explicatif. Dans des laboratoires particuliers, du savon a été parfaitement cuit à la vapeur de l'eau bouillante; il y a donc lieu d'espérer qu'il est possible d'obtenir en grand les mêmes résultats.

Les concurrens pour ce sujet de prix, qui sera décerné à la séance du mois d'août de l'an 1811, sont dispensés de la loi du secret.

L'Académie n'a reçu aucun procès-verbal qui constate les plantations qui ont pu être faites, cette année, dans le département des Bouches du Rhône. Elle juge

nécessaire de ramener de nouveau sur cet objet important, l'attention des habitans de ce département, et de leur rappeler les expressions des premiers programmes qu'elle a publiés. En conséquence, elle annonce qu'elle décernera dans sa séance publique du mois d'août 1811, trois médailles d'encouragement aux propriétaires ou aux cultivateurs du département des Bouches du Rhône, qui *justifieront, par des procès-verbaux ou des certificats authentiques, avoir fait à demeure, les plantations ou les semis d'arbres, les plus considérables.*

Ces Prix seront de la valeur de 300, 200 et 100 francs. L'Académie aura égard, dans leur distribution, au plus ou moins de difficultés que les concurrens auront eu à surmonter, à cause de la nature du sol où ils auront opéré. Elle décernera tous les ans un ou plusieurs prix, pour encourager les plantations; mais elle désire que ces plantations soient dirigées de manière à mettre en valeur des terrains vagues, ou à coopérer au desséchement des marais.

Les principaux arbres ou arbustes qu'elle conseille de multiplier de préférence pour repeupler nos montagnes et nos terres gastes, sont le pin de Corse, le pin maritime, le pin d'Ecosse (dit *Pinceau*), le cèdre du Liban, le sumac de Virginie (*rhus typhinum*), le fustet (*rhus cotinus*), le sumac (*rhus coriaria*), le frêne à manne, les juniperus Virginiana, oxycedrus (le *cade*), phæniceus (le *mourven*), les chênes verds, le chêne liège, et le chêne à glands doux.

Quant aux terrains inondés, indépendamment des plantations de platanes, peupliers, saules, érables, etc. Elle désirerait voir multiplier le cyprés horisontal et les cyprés de Virginie.

Dans les terrains moins humides elle recommande les micocouliers, les plaqueminiers, les robiniers et les arbres forestiers du pays.

L'Académie ne fait aucune mention des arbres utiles et de rapport, parce que son intention est moins de faire transformer en plantations des terrains déjà cultivés, que d'engager à mettre en valeur des terrains nuds et incultes.

Les concurrens ne seront pas assujétis à la loi du secret imposée dans les autres concours académiques, mais leurs travaux devront être détaillés dans des certificats ou procès-verbaux authentiques qui constatent l'état des lieux soit avant, soit depuis les plantations.

Ce concours sera fermé, ainsi que le précédent, le premier juillet 1811.

Dans la séance de Pâques 1811, un Prix de 300 francs sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire qui lui sera transmis sur la question suivante :

Quelle était la situation du commerce de Marseille, dans les XI.e, XII.e et XIII.e siècles et quelles furent les causes qui empêchèrent les Marseillais d'obtenir les mêmes succès que les Génois, les Toscans et les Vénitiens ?

L'Académie exige que les concurrens remontent aux auteurs et aux actes originaux, et ne se contentent pas d'extraire les compilations déjà faites sur cette matière.

Dans la même séance elle décernera un Prix de la valeur de 600 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes :

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour la fabrication de la soude factice ?

Quels sont les procédés les plus sûrs et les plus économiques pour captiver les gaz pernicieux qui s'exhalent pendant cette fabrication ?

Quels seraient les meilleurs moyens de rendre ces gaz utiles aux arts ?

L'intention de l'Académie étant de mettre de plus en

plus ces connaissances, à la portée des fabricans, elle exige que les concurrens joignent à leurs mémoires des plans et élévations suffisamment détaillés avec les calculs nécessaires pour leur intelligence.

Ces deux concours seront fermés le premier mars 1811.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les membres et associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement seraient exclus de droit, à l'exception des concurrens pour les Prix relatifs aux plantations et à l'emploi de la vapeur dans la fabrication du savon, qui sont dispensés de la loi du secret.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, avant leur clôture, à M. Casimir Rostan, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille.

Marseille, le 21 août 1810. Signé Permon, Président, Sinety et Casimir Rostan, Secrétaires perpétuels.

TABLEAU

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE.

(26 *Août* 1810.)

MEMBRES HONORAIRES.

M. le Comte Barthelemy, Sénateur.

S. E. M. de Champagny, Duc de Cadore, Ministre des relations extérieures.

M. le Comte de Fontanes, Sénateur, Grand Maître de l'Université Impériale.

M. le Comte Ganteaume, Conseiller d'Etat, Vice-Amiral, Grand Officier de l'Empire.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

De la Classe des Sciences.

M. de Sinety, (Louis-Esprit) ancien militaire, *à St.-Marcel.*

De la Classe de Littérature et d'Histoire et de celle des Beaux-Arts.

M. Rostan, (Casimir) *rue Chemin de la Magdeleine, n.* 51.

MEMBRES RÉSIDANS.

CLASSE DES SCIENCES.

1 MM. Joyeuse, (Abraham-Moyse) Docteur en médecine, *aux Allées de Meilhan*, *n.* 21.

2 Odossaint, (Claude) Professeur de mathématiques, *rue Curiol*, *n.* 30.

3 Besson, (Charles-François) Pharmacien, *rue Paradis*, *n.* 50.

4 Blanpain, (Jean-Jacques) Directeur de l'Observatoire impérial, *à l'Observatoire.*

5 Gorsse, (Raymond) Ingénieur ordinaire du département, *rue de la Darce*, *n.* 8.

6 Sarrazin, (Jean-Pierre) Ingénieur.

7 Delyle-St.-Martin, (Jean-Gaspard-Henri) ancien officier de la marine, *rue Pavé d'amour*, *n.* 21.

8 Lacour-Gouffé, (Bernard-Roch-Marie de) Directeur du jardin de botanique, *rue Longue des Capucins*, *n.* 36.

9 Ollion, (Claude) Chirurgien oculiste, *rue Pavillon*, *n.* 7.

10 MM. Le Baron de Saint-Joseph (Antoine-Ignace Anthoine) Maire de la ville de Marseille, Officier de la Légion d'Honneur, Trésorier de la huitième Cohorte, *rue Grignan*, *n.* 21.

11 Valentin, (Louis) Docteur en médecine, *actuellement à Lyon.*

12 Vasse, (Armand-Thomas-Guillaume-Jacques) Inspecteur de l'université impériale, *actuellement à Aix.*

13 Abeille, (Jean-Joseph-André) ancien député du commerce, *rue Grignan*, *n.* 7.

14 Blancard, (Pierre) ancien navigateur, *rue du Musée*, *n.* 21.

15 Robert, (Louis-Joseph-Marie) Docteur en médecine, *boulevard du Musée*, *n.* 20.

16 Lautard, (Jean-Baptiste) Docteur en médecine, *rue Grignan*, *n.* 16.

17 Laurens, Pharmacien, *au Cours*, *n.* 1.

18 Mazure-Duhamel, (Jean-Antoine) Professeur d'hydrographie, *au Cours Jullien*, *n.* 12.

CLASSE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE.

1 Ricard d'Allauch, (Jean-Louis) Président du Tribunal de première instance, *rue Chemin de la Magdeleine*, *n.* 2.

2 MM. Girard, aîné, Secrétaire général de la Préfecture, *rue Larmeny*, *n.* 10.

3 Girard, (Camille) Propriétaire, *rue Larmeny*, *n.* 10.

4 Thibaudeau, (Antoine-Claire) Comte de l'Empire, Conseiller-d'État, Préfet du département des Bouches du Rhône, Commandant de la Légion d'Honneur, *rue Larmeny*, *n.* 19.

5 Fortia de Pilles, (Alphonse) Adjoint à la Mairie de Marseille, *actuellement à Paris.*

6 Pascalis, (Antoine) Adjudant Général, Commandant de la Légion d'Honneur, *rue Grignan*, *n.* 7.

7 Martin, (Joseph-Vincent) Négociant, *rue Troisième Calade*, *n.* 17.

8 Mevolhon, ex-professeur au Lycée de Marseille, *actuellement à Toulouse.*

9 Jossaud, (Louis) Professeur au Lycée de Marseille, *rue Chateau Redon*, *n.* 33.

10 Rigordy, vice-président du Tribunal civil de première instance, *rue Fongate*, *n.* 10.

11 Thomas, (Joseph-Antoine-Moustiers) Avocat et Juge suppléant au Tribunal de première instance, *rue de la Petite*

Miséricorde, près l'Hôtel de ville, n. 6.

12 . . . . . .

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

1 MM. Guenin, (Joachim) peintre d'histoire, *aux Allées des Capucines, n.* 65.

2 Poize, (Pierre) graveur et imprimeur en taille-douce, *rue d'Albertas, n.* 35.

3 Fontainieu, (Prosper Barrigues de) peintre de paysages, *aux Allées de Meilhan, n.* 68.

4 Chardigny, (Barthélemi) sculpteur, *actuellement à Paris.*

5 Delattre, (Pierre) maître de musique, *au Cul de Bœuf, n.* 1.

6 Lami, (Louis-Augustin-Bernard) peintre de paysages, *rue des Petits Pères, n.* 31.

7 Goubaud, (Innocent) peintre, ex-directeur du Musée de Marseille, *actuellement à Paris.*

8 De Permon, (Louis) Commissaire général de police à Marseille, *rue Grignan, n.* 15.

9 MM. Croze-Magnan, (Simon-Célestin) Bibliothécaire de la ville de Marseille, *rue de la Fare*, *n.* 16.

10 Penchaud, (Raimond) Architecte du département, *rue Fongate*, *n.* 20.

MEMBRES VÉTÉRANS.

1 MM. Thomassin de Peynier, (Jacques-Louis-Auguste) ancien chanoine, *à Aix.*

2 Demandolx, (Dominique de) ancien lieutenant en la sénéchaussée de Marseille, *à Paris.*

3 Audibert, (Dominique) membre du Conseil de commerce, *à Paris.*

4 Martin, (Jacques-Augustin) vicaire-général du diocèse de Marseille, *rue de la Darce*, *n.* 28.

5 Robineau de Beaulieu, (Joseph-Balthazar de) chanoine de l'église métropolitaine d'Aix.

6 Bertrand, (Dominique) agent des relations extérieures, *à Paris.*

7 Malouet, (Victor-Pierre) Conseiller d'état, etc.

8 Bernard, (Joseph) ancien adjoint au Directeur de l'observatoire de Marseille, *à Trans.*

9 MM. Magnan, (Victor-Amédée) docteur en médecine, médecin des armées, *à Paris.*

10 Capus, (Joseph) avocat, *rue de la Loge.*

11 Demandolx, (Jean-Gaspard de) propriétaire, *rue du Jeune Anacharsis, n.* 2.

12 Pomme, (Jean-Antoine) ancien commissaire de la marine à Marseille, *à Arles.*

13 Aubert, (Jean-François) ancien notaire public, *aux Allées de Meilhan, n.* 58.

14 Gautier, (François-Jules) négociant, *à . . . . .*

15 Gassier, (Jacques) jurisconsulte, *à Aups.*

16 Girard, (Philippe) ancien professeur de physique et de chimie, *à Paris.*

17 Chirac, (Jean-Pierre) professeur de Botanique, *à Alby.*

18 Richaud-Martelly, auteur dramatique, *à . . . . .*

19 Martin, (François) directeur du jardin de botanique, *à Toulon.*

20 Pascal, (Alexis) négociant, *seconde Calade, n.* 18.

21 Girard-Romagnac, (Frédéric) botaniste, *à Paris.*

22 MM. Chirac, (Auguste) ancien secrétaire du Conseil de préfecture, *rue d'Aix*, *n.* 26.

23 Faurrat, (Marc-Antoine) négociant ; juge suppléant au Tribunal de commerce, *rue Thubaneau*, *n.* 29.

24 Caillol, (Jean-Jacques) propriétaire et juge de paix, *à Saint-Marcel.*

25 Darquier, (Ferdinand) propriétaire, *aux Lèques.*

26 Brack, (Pierre) directeur des douanes, *à Gênes.*

27 Azuni, (Albert) Président à la Cour Impériale, *à Gênes.*

28 Desfougères, (Christophe) ingénieur en chef, *à Gênes.*

29 Manuel, (Augustin) professeur de mathématiques et constructeur de navires, *à la place de Linche*, *n.* 8.

30 Micoulin, (Pierre) substitut du procureur impérial auprès du Tribunal criminel d'Aix, magistrat de sûreté, *place de la porte d'Aix*, *n.* 59.

31 Borelly, ancien professeur d'éloquence au lycée de Marseille, de l'Académie de Berlin, *à Nismes.*

32 Thurbet, (Victor) négociant, *rue Curiol*, *n.* 49.

33 MM. Aulagnier, (Alexis-François) médecin de S. M. Joseph-Napoléon, roi d'Espagne, *à Madrid.*

34 Jourdan d'Aubagne, ex-Législateur, préfet du département des Forêts, *à Luxembourg.*

La liste des Membres Associés de l'Académie, n'a pas subi d'autres changemens, que ceux qui ont été indiqués à la fin du rapport des travaux de cette année, (page 36).

FIN.